

Le magazine des Puydômois

PUY-DE-DÔME

EN MOUVEMENT

AVRIL 2019

www.puy-de-dome.fr

N°192



ANIMATIONS DE PRINTEMPS

L'APPEL DE LA NATURE

1 000 collégiens pour soutenir l'ASM

Il y avait du monde, dimanche 17 mars, au stade Marcel-Michelin. Pour la 20^{ème} journée du Top 14, le Conseil départemental avait invité 1 000 élèves, venus de différents collèges du département, pour assister au match de l'ASM contre la Section Paloise. En plus des billets d'entrée pour les élèves et leurs accompagnateurs, les trajets en bus étaient offerts. ♦



Contact
Service communication
Vanessa Martin
Tél. : 04 73 42 24 14



Forte participation aux réunions publiques UNESCO

Les citoyens, habitants du territoire ou amoureux de la Chaîne des Puys - faille de Limagne, ont répondu présent à l'invitation du Conseil départemental et de ses partenaires. Deux réunions publiques, à Aydat (photo ci-contre) et à Orcines, étaient organisées, en mars, pour venir échanger sur l'avenir de ce bien suite à son inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Lors de ces rencontres les participants ont pu débattre avec les élus et les acteurs du site. ♦



Mission patrimoine mondial
Aurélie Sauvanot
Tél. : 04 73 42 47 68

Le patrimoine mondial, levier de développement économique

L'amphithéâtre de l'École supérieure de commerce de Clermont-Ferrand était bondé, mardi 12 mars, pour la soirée *Développement économique et UNESCO*, organisée par le Journal de l'éco et la CPME 63 en partenariat avec le Département.

Lors de cette manifestation, de nombreux acteurs économiques locaux ont apporté leur témoignage sur les atouts de l'inscription de la Chaîne des Puits - faille de Limagne sur la Liste du patrimoine mondial en matière d'attractivité économique et de développement touristique. Jean-Yves Gouttebel s'est réjoui que cette reconnaissance fasse éclore de nombreuses initiatives privées et publiques. ◆



Contact

Direction aménagement et développement

Grégoire Michau - Tél. : 04 73 42 12 50



Filles, garçons... tous égaux !

En février, Maha Issaoui, chercheuse à l'Institut Pascal de Clermont-Ferrand, a parcouru le département pour faire passer un message : que l'on soit une femme ou un homme, nous sommes tous égaux. Lors de ses show à Clermont-Ferrand, Vic-le-Comte, Thiers et Saint-Gervais-d'Auvergne, la jeune femme a rencontré un franc succès. Elle a interpellé près de 700 collégiens et lycéens, suscité le débat et communiqué avec passion ses valeurs de liberté et d'égalité à la jeune génération. ◆



Contact

Cécile Nore

Tél. : 04 73 42 35 74



Le Puy-de-Dôme, un département préservé et responsable

Avril, c'est le mois qui s'empare du printemps et sublime tous les enthousiasmes ; tandis que la nature éclot, les envies d'évasion elles-aussi fleurissent. Les atouts qu'offre notre département ainsi que les nombreuses animations que propose le Conseil départemental devraient satisfaire tous les appétits.

Avec ses lacs, ses montagnes, son patrimoine, ses sites remarquables, la Chaîne des Puys-faille de Limagne inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, son environnement préservé, une offre culturelle très riche et variée, le Puy-de-Dôme réunit tous les ingrédients de vacances réussies.

C'est là une chance pour notre qualité de vie mais aussi un enjeu essentiel pour le développement économique et social de nos territoires.

Le Conseil départemental travaille activement, en partenariat avec les autres collectivités et les opérateurs touristiques, pour renforcer l'attractivité du département en France et à l'étranger.

Dans une région qui s'est considérablement agrandie, notre objectif est de renforcer l'offre touristique puydômoise tout en développant un tourisme de qualité et respectueux de notre environnement.

Car préserver notre environnement est l'une de nos grandes priorités. C'est pourquoi, nous souhaitons nous positionner comme un département pilote en matière de transition énergétique. Cela fait des années que nous intégrons dans nos politiques des mesures environnementales mais nous devons aller plus loin. Tout projet doit pouvoir s'inscrire dans le territoire avec la volonté d'en préserver les ressources et les atouts.

L'enjeu aujourd'hui consiste à pérenniser les richesses de notre département.

Antoine de Saint-Exupéry écrivait :

« *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.* »

Sachons garder ces mots à l'esprit et nous en inspirer dans toutes nos actions. ♦

JEAN-YVES GOUTTEBEL

Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'ADF

2-3 RETOUR SUR IMAGES
4 ÉDITO / SOMMAIRE
5 CHARADE

6-14 **DOSSIER**
L'APPEL DE LA NATURE

15 ENVIRONNEMENT

16 ROUTES

17 SOCIAL

18 COLLÈGES

19 SDIS

20 TERRITOIRES

21 CULTURE

22 AGENDA-SORTIES

23 PORTRAIT

24 FICHE RANDO

25 BLOC-NOTES

26-27 EXPRESSION
DES GROUPES POLITIQUES



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

En couverture

Randonnée dans le Cézallier
Photo de Joël Damase

Puy-de-Dôme en mouvement n° 192

Magazine du Conseil départemental

Hôtel du Département – Service communication
24, rue Saint-Esprit – 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16 – Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrices en chef : Carole Berioux, Stéphanie Caille
Rédaction : Thibault Teisserenc, Baptiste Désorme, Delphine Da Rocha, Bérange Monraisse, Emilie Landry avec le concours des services du Conseil départemental.

Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Valentin Uta, Joël Damase, Steeve Hans, SDIS du Puy de Dôme, CEN/Fabien Egal, Caciaura, Riom Limagne Volcans.

Impression : Roto Aïsne

Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)

Diffusion : Mediapost - Tirage : 339 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution

ISSN : 1158-0720.

Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier recyclé.

Suivez-nous sur :

Puy-de-Dôme, le Département
 @Departement63





Pour les amateurs de sensations fortes, le circuit propose un large panel d'activités.

Ouverture de la saison

Une année éclectique... et électrique

Après une saison 2018 exceptionnelle, l'emblématique circuit des monts d'Auvergne propose cette année encore un programme très étoffé. Montée en régime thématique...

Charade Classic

A partir du 7 avril, l'incontournable évènement rétro reprend ses activités tous les premiers dimanches du mois. Sept dates au total sont programmées jusqu'en octobre. La manifestation revient à un format matinal, avec la gratuité pour les collectionneurs, l'entrée à 2 € pour le public (gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés).

Les compétitions

Quatre rendez-vous : le *Tour Auto* le 3 mai, les *Trophées Tourisme Endurance* les 1^{er} et 2 juin, le *Grand prix camions* les 7 et 8 septembre, l'*Historic Tour* les 21 et 22 septembre. 11 plateaux sont prévus dont le Trophée Lotus, la coupe Formule Renault ou le GT Classic.

Charade Off-Road Day

Le Circuit organise des journées de roulage libre

« tout-terrain » pour les 4x4. Et sur les 82 hectares du site, il y a de quoi s'employer ! Cette année des sessions ouvertes aux buggys font leur apparition. Prochains rendez-vous : 27 avril et 29 juin...

Les soirées sportives

C'est la nouveauté 2019 ! En courant, en vélo, en roller, en skate... Il est désormais possible d'arpenter les virages du célèbre circuit au cours de soirées dédiées au sport. Dix dates sont prévues. 5 € par soirée (gratuit - de 16 ans accompagnés). 35 € à l'année (soit 3 dates offertes !). Prochains rendez-vous : 26 avril, 24 mai...

Les écoles de pilotage, les loisirs...

Pour les amateurs de sensations fortes, il est possible de s'inscrire aux cours de la Classic Racing School, de Nomad Pilotage, de l'AFMA, de l'école de moto Greg Fayard et de suivre les activités d'Auverpait.



CONTACT

Romain Sellier

Tél : 04 73 29 52 95 - charade.fr

E-circuit : top départ !

Le projet de transformer Charade en E-circuit, en développant les modes de mobilité alternatifs comme l'électrique, l'hydrogène ou les véhicules autonomes, est lancé. Cette année, 800 m² de panneaux photovoltaïques vont être installés sur les toits des stands. Deux bornes de recharge rapide supplémentaires pour véhicules électriques seront implantées sur la ligne droite des stands. « Nous allons également planifier la réfection complète de la 3^{ème} partie du paddock, appuie Olivier Chambon, vice-président en charge des routes et de la mobilité. Le circuit permettra des avancées technologiques remarquables tant pour la compétition que pour le grand public. Le travail partenarial entre collectivités et entreprises privées est un gage d'innovation et de réussite pour que Charade soit un pôle remarquable de compétitivité et de transition énergétique. »

Un 1^{er} rassemblement de véhicules électriques de série aura lieu dimanche 14 avril, sur le mode de fonctionnement de *Charade Classic*.

Un salon dédié à la mobilité électrique, le *Charade électric festival* se déroulera du 18 au 20 octobre.

L'appel de la nature

C'est le printemps ! Le Conseil départemental vous invite à sortir, découvrir, vous dépayser... sans partir loin de chez vous. Que ce soit en vous inscrivant à une animation du programme *Naturez-vous*, qui propose près de 400 rendez-vous pour partir à la découverte de notre environnement, en partant en balade avec le nouveau guide *Randos Volcans* en poche, ou en allant assister à une représentation du festival *Scènes en territoires*, les occasions ne manquent pas pour s'aérer le corps et l'esprit !





Parole d'élue

Dominique Giron

Vice-présidente chargée de l'innovation, de la transition énergétique, du numérique, du tourisme et de la prospective.

« Le Puy-de-Dôme a une nature extraordinaire, propice à l'émerveillement. Cette richesse, nous avons tous le droit de la découvrir, mais aussi le devoir de la préserver et de la partager. C'est dans cet esprit que nous proposons, chaque année avec l'arrivée des beaux jours, un programme d'animations aussi riche que varié. En parallèle à cette programmation, nous publions la 7^e édition de notre guide de randonnée. Intitulé *Randos Volcans*, il célèbre, cette année, l'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne sur la Liste du patrimoine mondial. Ce livret offre une sélection de 30 itinéraires tracés en terre volcanique. Des balades au cœur de la Chaîne des Puys, bien sûr, mais aussi sur tous les autres volcans et sites géologiques qui ont façonné les paysages de notre département.

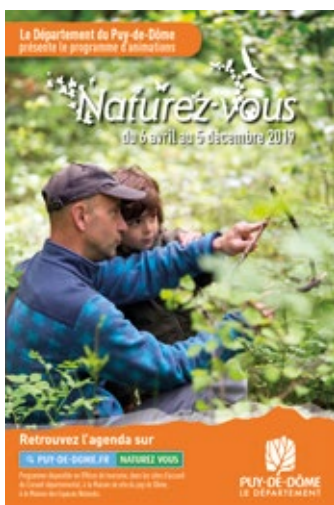
Les animations que nous proposons s'adressent à tous les Puydômois, je pense notamment à ceux qui ne peuvent pas partir en vacances, mais ils sont aussi une façon de partager les richesses de nos territoires avec ceux qui n'ont pas la chance de les côtoyer tous les jours. Nous pouvons d'ailleurs nous flatter d'être l'un des départements les plus visités de France.

Mais il faut cependant veiller à ce que cette dynamique se poursuive tout en préservant cette richesse naturelle. Dans la même philosophie que le plan d'actions mis en place pour la Chaîne des Puys – faille de Limagne suite à son inscription, nos politiques de développement touristique et de préservation de l'environnement ne doivent pas s'opposer mais être cohérentes. » ◆



Guide Naturez-vous

Des visites pour s'évader



DEMANDEZ LE PROGRAMME

Le guide est disponible sur demande à l'Hôtel du Département (24 rue Saint-Esprit à Clermont-Ferrand), à la Maison de site du puy de Dôme, à la Maison des espaces naturels, au musée départemental de la Céramique et auprès des sites accueillant les animations.

Recommandations : prévoir des chaussures de marche et des vêtements adaptés.

Renseignements et réservations sur les sites :

puy-de-dome.fr

ens.puy-de-dome.fr

[Facebook: Naturez-vous Puy-de-Dôme](https://www.facebook.com/Naturez-vous-Puy-de-Dôme)

[Twitter: @Departement63](https://twitter.com/Departement63)

Partez à la découverte de notre département en vous baladant dans les espaces naturels sensibles ou en participant à des randonnées à thème. A votre rythme et selon vos envies, préparez vos prochaines journées nature avec le programme *Naturez-vous* en poche. Les animations proposées sont gratuites et pour tous les publics.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS...

Balade dans les terres rouges du Pays d'Issoire

La vallée des Saints est un site géologique et paysager unique en Auvergne par ses cheminées de fées et falaises multicolores. La diversité des milieux chauds et secs (pinèdes, chênaies, vignes, pelouses sèches...) en font un lieu naturel d'exception entre couleurs et chaleurs méridionales.

Animation : Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

► 6 avril à 10h à la vallée des Saints (Boudes)

Durée : 2h30 - 3h

La vie des mares

La vie explose dans les mares de la Comté ! Soyez les acteurs de votre expérience naturaliste : observation, pêche au filet troubleau, détermination...

► 20 avril à 14h30 à la forêt de la Comté (Sallèdes)

Durée : 2h

Rivières et Plumes

À la confluence de la Dore et de l'Allier, venez découvrir la diversité des milieux (grèves, bras morts, forêts alluviales...) et les nombreuses espèces qui peuplent les berges. Observation de l'avifaune des rivières et initiation aux chants d'oiseaux : hérons, aigrettes...

► 13 avril à 9 h au bec de Dore (Ris)

Durée : 3 h

Les oiseaux de la côte Verse

Balade de 6 km au gré des milieux de l'espace naturel sensible. La période est propice à l'écoute et à l'observation des oiseaux.

► 13 avril à 9h30 à Volvic

Durée : 3 h

Réservation obligatoire au 04 73 63 18 27 biodiversite@ville-volvic.fr



EXPOSITION À LA FORÊT DE LA COMTÉ

Les mouvements de la Terre

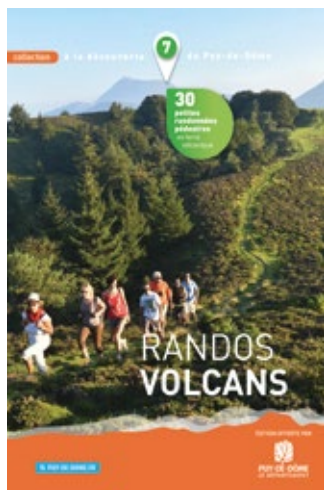
Volcans, tremblements de terre, tsunamis : ces grands phénomènes naturels nous rappellent que la surface de notre Terre est mobile. La science nous permet de comprendre ces manifestations indomptables de notre planète.

► Les mercredis 24 avril et 15 mai de 14 h à 17 h ou sur réservation pour les groupes

Maison des Espaces Naturels
Forêt de la Comté - RD 225 - Sallèdes.
Entrée libre

Guide Randos Volcans

Profitez du grand air !



Les Puydômois vivent dans une région qui a tous les atouts pour profiter du grand air. Et depuis le 2 juillet 2018, ils ont la chance de côtoyer un site du patrimoine mondial.

Pour célébrer l'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne, l'édition 2019 du guide départemental de petites randonnées fait la part belle aux volcans et à la géologie. 30 balades sur l'ensemble du département sont proposées à travers six thématiques : Les puys, la faille de Limagne, les coulées de lave, les reliefs inversés, les volcans anciens et l'itinérance dans les volcans avec deux boucles (2 à 5 jours) dans la Chaîne des Puys et le Sancy.

Chaque balade est présentée avec une carte topographique, le descriptif du parcours, sa durée (de 1 à 6 heures de marche), le nombre de kilomètres, les altitudes et le type de balisage.

Alors, n'attendez plus ! Partez dès maintenant sur les traces des éruptions volcaniques et là où se rencontrent les plaques tectoniques. ♦



Parole d' élu

Bernard Sauvade

Vice-président chargé de l'environnement

« Les 21 espaces naturels sensibles (ENS) du Puy-de-Dôme ont été créés pour protéger de nombreuses espèces fragiles. Mais au-delà de cet aspect, qui s'exerce somme toute sur des territoires limités, ils ont surtout pour vocation à faire de l'éducation à l'environnement.

A l'heure où les scientifiques nous alarment sur l'effondrement de la biodiversité – un rapport de la FAO* vient même de mettre en garde contre le risque de pénurie alimentaire que cette situation pourrait engendrer - il est plus que jamais nécessaire de sensibiliser le public à la beauté et à la fragilité de la faune et de la flore qui nous entourent.

C'est dans ce cadre que nous proposons, chaque année et pour tous les publics, les activités présentées dans le programme *Naturez-vous*. Des balades guidées avec des accompagnateurs qualifiés, des ateliers découvertes mais aussi des manifestations d'envergure comme la Fête de la nature ou la Nuit de la chouette. En plus de ces animations, la plupart de ces sites sont ouverts toute l'année, et nous vous invitons à les découvrir à travers des sentiers balisés et jalonnés de panneaux pédagogiques. » ♦

* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Où trouver le guide

Les guides sont disponibles gratuitement à l'Hôtel du Département à Clermont-Ferrand, dans les offices de tourisme (selon l'état des stocks), à la Maison de site du puy de Dôme et dans de nombreux sites touristiques. L'ensemble des balades du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées est disponible sur :

planetepuydedome.com



Cours d'eau



Pêchez local !

Le printemps, c'est aussi l'ouverture de la pêche. Afin d'aider au repeuplement des rivières, le Conseil départemental attribue, chaque année, en respectant le Schéma départemental de gestion piscicole, 300 000 alevins de truite Fario aux communes qui en font la demande. Pour préserver la génétique de ces populations, ces jeunes poissons, élevés dans la pisciculture de la Fédération Départementale de Pêche, à Besse, sont issus de souches sauvages locales (du même bassin versant dans lequel ils sont ensuite relâchés).

Lâcher d'alevins dans la couze Pavin avec les enfants de St-Victor-la-Rivière.



CONTACT :
Service des Milieux naturels
Gilles Achard
Tél. : 04 73 42 21 78



Parole d' élu

Serge Pichot

Vice-président chargé de l'aménagement du territoire

Avec cet ambitieux programme d'animations gratuites, le Conseil départemental vous propose de profiter des beaux jours et des vacances de printemps pour que la Chaîne des Puy - faille de Limagne, cet espace exceptionnel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, n'ait plus de secret pour vous. Conformément au plan de gestion du site, ce programme propose des sorties sur l'ensemble du périmètre du bien et non plus seulement sur le puy de Dôme - Grand site de France. Nous voulons ainsi faire découvrir des endroits remarquables et pourtant peu connus tout en répartissant la fréquentation touristique sur l'ensemble de la Chaîne des Puy classé et non pas seulement sa partie centrale. Suite à l'inscription au patrimoine mondial, notre programme s'adapte à l'internationalisation attendue des visiteurs : plusieurs visites et animations seront proposées en anglais. Cette année, nous avons aussi décidé de mettre en avant la richesse agricole de notre département (cf. p. 14) en organisant des balades gourmandes, des rencontres et des visites chez les producteurs. ♦



Guide d'animations dans les Volcans

Un patrimoine mondial se dévoile

Le Département propose un large éventail d'animations et de visites gratuites dans la Chaîne des Puy et la faille de Limagne. Laissez-vous emmener par des guides passionnés pour comprendre tous les mécanismes de ce haut lieu tectonique.

À LA DÉCOUVERTE DU PUY DE DÔME

Une balade de 30 minutes pour une découverte sous toutes ces facettes du point culminant de la Chaîne des Puy ! Sa riche histoire géologique et humaine, son panorama emblématique...

► Du 13 au 28 avril (durée de 30mn)

Tous les jours à 14h30

RDV au sommet du puy de Dôme (Espace temple de Mercure)

LE TEMPLE DE MERCURE

Pourquoi et comment les Gallo-romains ont-ils construit ici le plus grand sanctuaire de la Gaule Romaine ? Quelle était sa fonction ? Comment rendre à ces vestiges leur splendeur d'autrefois ?

► Du 13 au 28 avril (durée de 30mn)

Tous les jours à 15h

RDV à l'Espace temple de Mercure, au sommet

LES TRÉSORS CACHÉS DE LA CHAÎNE DES PUY

Cette balade, pour tous, d'une heure trente, est une invitation à sortir des sentiers battus et à découvrir dans toute sa diversité la Chaîne des Puy et la faille de Limagne inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

► Le samedi 20 avril à 15h au puy de la Nugère

(Volvic)

► Le dimanche 28 avril à 15h au puy des Gouttes (Saint-Ours)

Tous publics - Sur réservation



DEMANDEZ LE PROGRAMME

Le guide des animations au puy de Dôme et dans la Chaîne des Puy est disponible sur demande à l'Hôtel du Département (24 rue Saint-Esprit à Clermont-Ferrand), et à la Maison de site au sommet du puy de Dôme.

Renseignements et réservations sur les sites :

🌐 puy-de-dome.fr

🌐 volcan.puy-de-dome.fr

Tél. : 04 73 62 21 46

📘 Chaîne des Puy

🐦 @chainedespuy



Exposition **SIGNATURE DE LAVE**

Yannick Opsomer, émailleur professionnel présentera une trentaine d'œuvres en lave émaillée.

Du 30 mars au 28 avril 2019

Yannick Opsomern sera présent sur l'exposition tous les dimanches de 15h30 à 18h.

Accès libre et gratuit à l'étage de la Maison de site, gare du Panoramique des Dômes

Atelier de création sur pierre de lave émaillée

Les Mercredis 10, 17 et 24 avril à 14h30 et 16h

RDV à l'étage de la Maison de site

Tout public, à partir de 6 ans

Tarif : 15 € par personne

Sur réservation au 04 73 62 51 55

 contact@panoramiquedesdomes.fr

Chasse aux œufs

La traditionnelle chasse aux œufs revient au sommet du puy de Dôme ! Les enfants sont invités à se munir de leur carnet d'explorateur, **dimanche 21 et lundi 22 avril**, pour résoudre des énigmes sur le thème de... l'UNESCO, avant de croquer dans leurs œufs en chocolat.

Une quête ludique et pédagogique, gratuite et accessible dès 6 ans.

Les après-midi, à l'intérieur de l'Espace Grand site de France, l'association Passeurs de mots contera des histoires et des légendes sur le renouveau de la nature.



INFOS PRATIQUES

La chasse aux œufs est limitée à 400 personnes par jour.

Inscriptions au 04 73 87 43 09

ou : contact@panoramiquedesdomes.fr

Le Puy-de-Dôme, terre de géologie!

RENCONTRES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE

Suite à l'inscription au patrimoine mondial, la Société géologique de France a décidé d'organiser la 18^e édition de ses rencontres annuelles dans notre département, du 25 au 28 avril, à la Maison de l'Améthyste au Vernet-Chaméane. Vendredi 26 avril, le public pourra assister à une conférence théâtralisée, *Le Pavin et les lacs-maars européens : histoire, mythes et légendes au secours de la géologie*, animée par le professeur de limnologie, Michel Meybeck, et la troupe de théâtre du Vernet-Chaméane.

INFOS PRATIQUES :

Conférence théâtralisée

Le Pavin et les lacs-maars européens

Vendredi 26 avril à 21h00

salle des fêtes de Chaméane - Entrée libre

Tél. : 04 73 71 31 32

JOURNÉE NATIONALE DE LA GÉOLOGIE

Lundi 22 avril à l'occasion de la journée nationale de la géologie, et en lien avec ces rencontres, deux balades animées seront proposées, au puy de la Vache et au puy de Dôme.

INFOS PRATIQUES :

Puy de la Vache

Sortie découverte encadrée par un guide conférencier géologue volcanologue

22 avril - 15h

Sur réservation

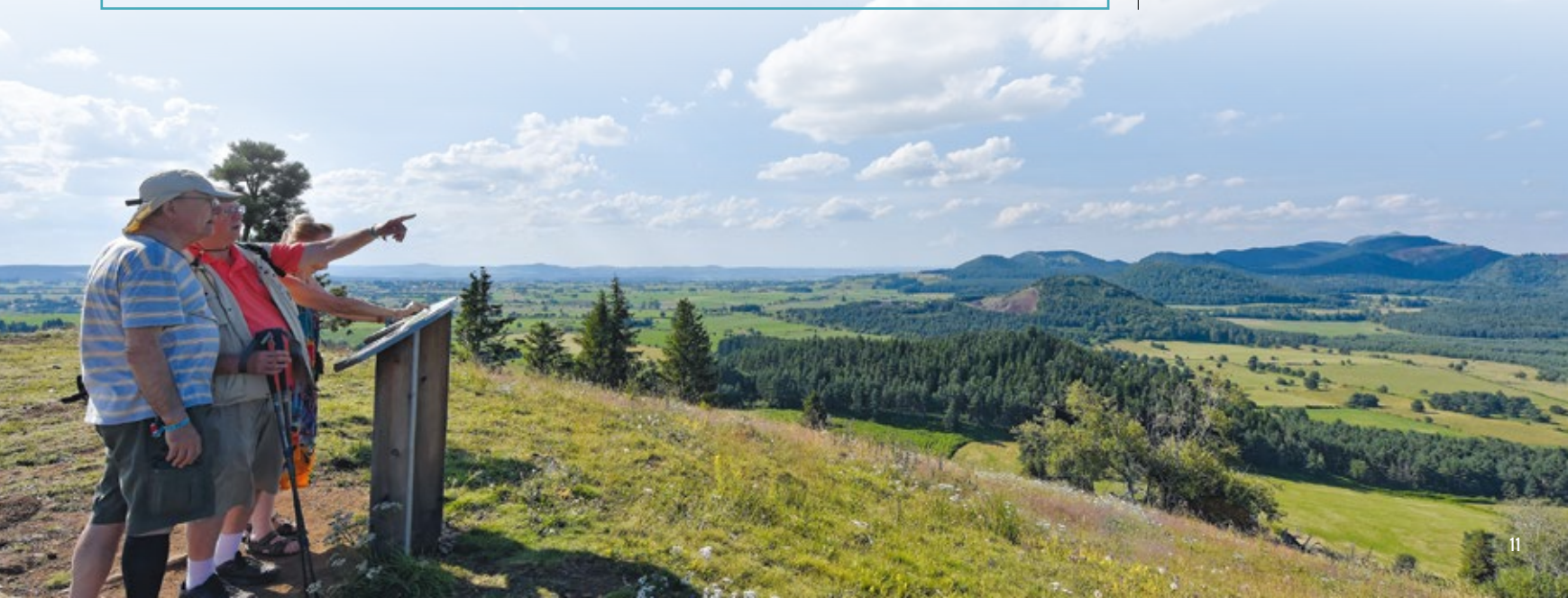
Puy de Dôme

Lecture des paysages de la Chaîne des Puys - faille de Limagne

22 avril - 16h

Rdv Espace temple de Mercure (sommet du puy de Dôme)

Sans réservation





Parole d'élue

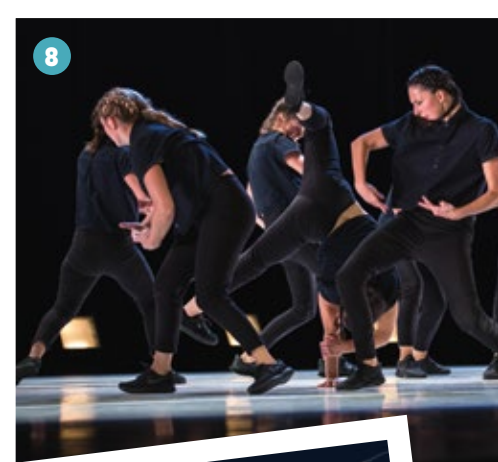
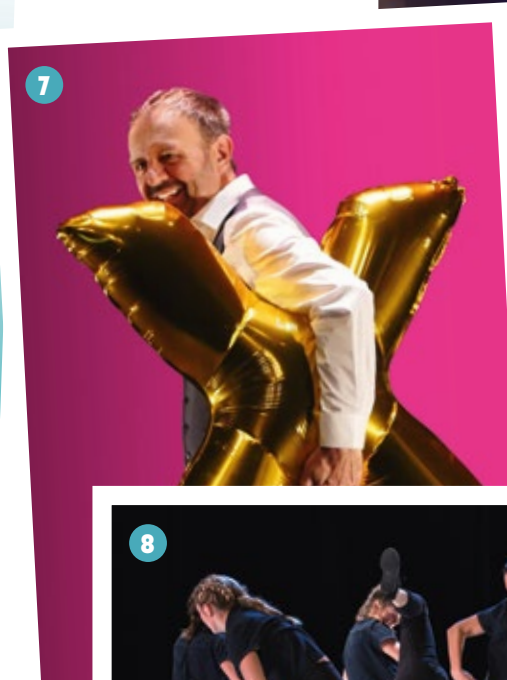
Dominique Briat

Vice-présidente chargée de la culture, du sport et de la vie associative

« A partir du 26 avril, *Scènes en territoires*, organisé par le Conseil départemental, place le printemps sous le signe du divertissement culturel. Après les Automnales, ce festival est le deuxième temps fort de notre saison culturelle avec 12 représentations de compagnies qui arpenteront notre département d'est en ouest et du nord au sud pour venir à votre rencontre.

Le Département a voté un budget de 150 000 € pour l'organisation de ces manifestations. Il s'agit d'un acte fort qui traduit notre volonté pour que tous les Puydômois, quels que soient leurs moyens ou leur lieu d'habitation puissent avoir accès à une production culturelle de qualité. C'est dans cet esprit que les spectacles de *Scènes en territoires* voyagent dans tout le Puy-de-Dôme et que leur tarification reste contenue.

Cette année, ce rendez-vous se veut éclectique avec une grande diversité de représentations : danse, théâtre, musique, marionnettes et même des clowns. Alors, je n'ai qu'un conseil à vous donner : divertissez-vous et laissez-vous surprendre ! » ◆



Festival

Scènes en Territoires l'effervescence culturelle !

Diffuser la création et le spectacle vivant au plus près des lieux de vie des habitants du Puy-de-Dôme, favoriser l'accès aux pratiques culturelles pour tous, soutenir la création artistique : autant d'objectifs poursuivis avec brio par *Scènes en Territoires*. Du 26 avril au 25 mai, la nouvelle édition de ce festival grand public investit douze communes du Puy-de-Dôme. Réservez déjà vos dates.


INFOS PRATIQUES :

Retrouvez toute la programmation du festival et réservez vos billets sur : festival.puy-de-dome.fr

Tarif plein : 10 € / Tarif réduit : 6 € (gratuit moins de 8 ans).

Renseignements et réservations au 04.73.42.24.90

TRANSPORTS GRATUITS

Pour bénéficier d'un transport gratuit, il vous suffit de constituer un groupe de 15 personnes minimum au départ d'un lieu unique pour un spectacle (pour une distance minimum de 30 km aller/retour). Le groupe bénéficiera en plus d'un tarif réduit à 6 euros pour le spectacle choisi.

> Renseignements au 04 73 42 24 90.

1 AMI-AMI

Spectacle de la Cie La Fille en Bleu, menée par Hélène Ventoura. Cette pièce présentée sous une forme clownesque aborde avec brio le thème de la solitude.

26 avril, à 20h30 - Vic-le-Comte (Halle du jeu de Paume)

2 VU

Face à une petite table basse, assis sur sa mini-chaise, un homme est seul. Engoncé dans ses obsessions, il va manier des objets avec précision et virtuosité de façon à produire de petits miracles... Avec *Vu*, la Cie Sacékripa associe simplicité, humour et précision dans un spectacle mélangeant mime et manipulation d'objets.

27 avril, à 20h30 (salle des fêtes) Charbonnières-les-Vieilles

3 SORTILÈGE

Entre sorcellerie artistique, textes prophétiques et humour grec, la performance musicale et poétique de Katerina Fotinaki est un antidote contre toute forme de désespoir.

28 avril, à 17h30 (salle des fêtes) St-Bonnet le Chastel

4 BANKAL

Le duo de circassien sur tabourets de la Cie Bankal va vous en faire voir de toutes les couleurs. Les deux compères peignent avec énergie et humour la limite ténue entre le risque et le danger.

3 mai, à 20h30 (salle polyvalente) Saint-Germain-Lembron

5 CASTELETS EN JARDINS

La Cie Emilie Valantin réactualise la tradition du théâtre de marionnettes des jardins publics. Ce mélange de textes alliant malice, humour et intelligence plaira à toute la famille.

4 mai, à 17h30 - Lezoux (Musée de la céramique)

6 LES HORMONES SIMONE

L'évasion s'empare du répertoire d'Anne Sylvestre, déclamant un florilège de révoltes, de féminités, d'humour, de controverses, de douleurs, de joie... Un merveilleux moment de chant polyphonique a capella.

5 mai, à 17h30 - Ennezat (Centre culturel)

7 [PLAIRE] ABÉCÉDAIRE DE LA SÉDUCTION

Jérôme Rouger décline un abécédaire déjanté où chaque lettre est associée à un nom, un verbe, un adjectif, un adverbe... Un spectacle résolument drôle sur le pouvoir infini de la séduction.

10 mai, à 20h30 - St-Gervais d'Auvergne (halle Cœur de Combrailles)

8 BONBON VODOU

Un délicieux mélange de chanson française et de musiques africaines créoles. Sous les doigts d'Oriane, bouteille de sirop, sac plastique, boîtes de conserve deviennent inexplicablement percussions. JereM défouraille guitare transformée, bidon d'essence ou ukulélé tahitien...

11 mai, à 20h30 - Bourg-Lastic (La Grange de Jacques, lieu-dit Farreyroles)

12 mai, à 7h30 (Salle des fêtes) La Monnerie-le-Montel

9 SEPTM

Sept femmes qui évoluent au fil de tableaux formant un puzzle d'émotions, c'est la promesse de ce spectacle porté par la Cie Chrik'Z – Amine Boussa. Les corps proclament contradictions et revendications, associant force et féminité, pour une explosion de douceur qui brise les codes du hip-hop.

18 mai, à 20h30 Ambert (La Scierie)

10 SÉBASTIEN FÉLIX QUINTET

Sébastien Félix, sans doute l'un des meilleurs guitaristes manouches français, s'est constitué un quintet de virtuoses, une bande de génies du swing. Tous cherchent à partager leur enthousiasme et leur passion pour la musique tzigane si riche et métissée.

24 mai, à 20h30

Maringues (salle d'honneur)

25 mai, à 20h30

Champeix (salle polyvalente)



Des animations au fil des saisons

Produits locaux



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

De nombreuses animations sont proposées pour mettre en avant le savoir-faire des producteurs Puydômois.



INFOS PRATIQUES

Programme complet sur :

denosfermes63.puy-de-dome.fr

Service agriculture et forêt

Julien Meyroneinc - Tél : 04 73 42 71 01

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, de nombreuses animations sont proposées sur le territoire pour promouvoir le travail des producteurs puydômois. Vous aussi, mangez sain et local !

Mettre en valeur les producteurs fermiers, est l'un des enjeux de la politique menée depuis plusieurs années par le Conseil départemental et ses partenaires. Mise en place d'un réseau de circuits courts dans la restauration collective, « Agrilocal 63 », développement d'un réseau de producteurs locaux, « De nos fermes 63 » avec labellisation de « Marchés de producteurs fermiers »... Autant d'éléments tangibles et innovants qui montent en puissance au fil des mois.

« La nouveauté aujourd'hui, c'est que nous organisons des animations qui mettent en avant le savoir-faire des producteurs locaux. Celles-ci seront déclinées tout au long des saisons », souligne Serge Pichot, Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire. Le réseau, qui rassemble déjà près de 200 producteurs, propose une centaine de points de vente dans tout le département (marchés, Amap, magasins collectifs, etc.). Pour le public, et donc le consommateur, il est accessible sur le site Internet : denosfermes63.puy-de-dome.fr

Les rendez-vous printaniers

► **Les Rencontres à la ferme / 12, 13 et 14 avril** : le public pourra venir visiter les exploitations et découvrir les produits de Michel Baur (Mazayes), Estelle Denis (Sermentizon), Sandra Hobeniche (Sauxillanges), Annie Sauvat (Boudes), Gabriel Fenaille et Maria Ahrens (Cébazat), Benoît Portella (Dallet) et de La Ferme des Combes (Roche-fort-Montagne).

► Les Marchés de producteurs fermiers :

Gerzat : le 1^{er} dimanche du mois

Aulnat : le 2^e dimanche du mois

Cournon : le 3^e dimanche du mois

Le 14 avril, de 8h à 12h30, à Aulnat (place Gabriel Fournier) : à l'occasion de la labellisation du marché dans le réseau « De nos fermes63 », participez aux animations portées par le Département et le FR CIVAM Auvergne avec la collaboration du domaine « Les sens de la vie ».

► Animations dans les Bistrots de pays

Les 12, 13 et 14 avril au programme : dégustations de produits locaux proposés dans les menus des six auberges du réseau, rencontres avec les producteurs...

Côtes de Clermont

Un coin de nature sur un plateau

Le plan de gestion de l'espace naturel sensible des Côtes de Clermont (labélisé par le Conseil départemental), vient d'être validé. Objectif : mettre en valeur sa biodiversité et rendre plus accessible ce « poumon vert » aux habitants de l'agglomération.

Depuis les années 70, la Ville de Clermont-Ferrand s'attache à protéger le puy de Chanturgue, le puy de Var et les côtes de Clermont. Surplombant le nord de la capitale auvergnate, ces espaces sont remarquables pour la diversité de la faune et de la flore qu'ils abritent mais menacés par l'étalement urbain. Une étape majeure a été franchie en 2015 quand le Conseil départemental a labélisé espace naturel sensible (ENS) les 267 ha situés dans la partie clermontoise du site. Un partenariat a ensuite été conclu entre la Ville et le Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne pour élaborer de façon participative le plan de gestion de ce nouvel ENS.

De nombreuses consultations et ateliers sur le terrain ont été organisés. Ils ont permis de mieux connaître les usages de ce site et les attentes de l'ensemble des personnes qui le fréquente ou intervient dessus : populations riveraines, agriculteurs, randonneurs, chasseurs, associations environnementales... Issu de ce travail, le plan de gestion du site vient d'être validé. Il dégage plusieurs orientations pour préserver la faune et la flore

de ces espaces mais aussi les rendre plus accessibles, notamment aux publics familiaux.

Sur le plan environnemental, plusieurs initiatives vont être engagées pour lutter contre l'embroussaillage et maintenir une mosaïque de milieux différents : le pastoralisme va être encouragé pour maintenir les espaces ouverts et les pelouses sèches. Plusieurs aménagements sont également prévus pour faciliter l'accès au site. Des aires de stationnement vont être créées à ses principales entrées et des sentiers pédagogiques permettront de mieux le découvrir.

A noter également, un travail va être engagé pour répertorier et conserver les arbres fruitiers remarquables, témoins des anciens vergers qui alimentaient la production de fruits confits clermontois.

Animation foncière

Une animation foncière va être mise en place par la Ville de Clermont pour racheter progressivement les propriétés privées de ce site (la plupart de celles-ci étant à l'abandon). L'émiettement du plateau, il est divisé en pas moins de 2 500 parcelles, constitue, en effet, un véritable frein à toutes les politiques d'aménagement.



FINANCEMENT

Le Conseil départemental finance à hauteur de **20 %** les actions du plan de gestion.



CONTACT
 Direction de l'ingénierie et de l'environnement
 Christèle Roudeix
 Tél. : 04 73 42 24 35

Le plan de gestion prévoit d'améliorer l'accessibilité du site aux publics familiaux.

Aménagement spécial pour sonneurs à ventre jaune

Protection de la faune

Pour préserver l'habitat d'une colonie de sonneurs à ventre jaune, une espèce de crapauds menacée, les agents du Département ont créé un aménagement particulier sur le bord d'une route départementale.

C'est à peine si les automobilistes qui empruntent cette départementale le long de la Sioule le remarquent. Et pourtant, à cet endroit, une véritable petite mare siège en lieu et place du fossé d'écoulement des eaux pluviales. « La route est en contrebas d'une paroi rocheuse, explique Denis Bichard, chef de district. Il y a quelques années, celle-ci s'est effondrée et a provoqué un éboulement qui a bouché le fossé et créé de fait une retenue d'eau. Nous allons procéder aux travaux de réparation pour refaire le fossé quand nous avons été alertés par des riverains que la retenue d'eau avait été colonisée par des sonneurs à ventre jaune, une espèce rare et protégée. » La retenue d'eau ne présentant pas de danger pour les automobilistes, il a donc été décidé de la laisser en état

et un aménagement a été réalisé avec l'aide technique du Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne et de l'association Hyla 63 pour sécuriser la chaussée tout en facilitant l'entretien du talus. « Les travaux ont consisté à buser le fossé et poser une grille avaloire en aval de la mare pour évacuer le trop plein d'eau. Comme le site avait tendance à s'assécher rapidement en été, nous avons créé un petit merlon pour canaliser l'eau de pluie et mieux alimenter la retenue, détaille Denis Bichard. Il s'agit d'opérations simples et vraiment peu onéreuses mais qui ont un impact certain sur la biodiversité. » Et pour que les sonneurs puissent continuer à habiter cette mare si particulière, elle a été curée cet hiver, pendant que les crapauds hibernaient en forêt. ♦



Un opération simple mais qui a un impact certain sur la biodiversité.



CONTACT

Direction des routes
Denis Bichard
Tél. : 04 73 85 36 92

FINANCEMENT

Conseil départemental :

175 000 €

(hors enrobés)



CONTACT

Service Ouvrages d'art
Vincent Tixier
Tél. : 04 73 42 12 91

Peschadoires

Un pont tout neuf

Le pont qui enjambe la ligne SNCF, situé sur la Départementale 212 à Peschadoires, vient d'être entièrement refait. Les travaux, débutés au mois de novembre 2018, se sont achevés fin février. Après la démolition du tablier métallique et son remplacement par une dalle béton, l'ouvrage a été élargi afin de permettre le croisement des poids lourds sur le pont. Outre la réfection des superstructures, l'opération a permis également de remplacer les garde-corps et créer un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite. ♦



Les poids-lourds peuvent maintenant se croiser en toute sécurité.

Semaine de la vaccination

Les vaccins, on en a tous besoin !

« Prévenir, protéger, vacciner », le triptyque gagnant est de mise lors de la Semaine européenne de la vaccination organisée du 24 au 30 avril.

« La meilleure prévention, c'est la vaccination », qu'on se le dise ! Coordonnée nationalement par le ministère de la Santé, avec l'aide des Agences régionales de santé (ARS), la Semaine européenne de la vaccination arrive... Objectifs ? Renforcer le niveau de confiance et d'adhésion de la population dans la vaccination et inciter les Français à se faire vacciner et à faire vacciner leur entourage. Alors que d'aucuns tentent de remettre en cause cette pratique, celle-ci reste pourtant impérative. Pour être protégé efficacement et durablement, il est indispensable de garder ses vaccins à jour tout au long de la vie. Se faire vacciner permet de se protéger individuellement des maladies infectieuses mais cette action sert également l'intérêt collectif car en améliorant

la couverture vaccinale, on évite la propagation des maladies et on réduit le risque d'épidémie. ◆

Le Conseil départemental vous invite :

Les 24, 25 et 29 avril, de 9h à 12h et de 14h à 16h (sans rendez-vous), au Dispensaire Emile-Roux, 11, rue Vaucanson à Clermont : séances d'information et mise à jour des carnets de vaccination.

Le 23 avril, à partir de 13h30 (sur rendez-vous), Maisons des solidarités de Riom (10, rue Antoine-Arnaud) et d'Issoire (11 avenue Jean-Jaurès).

Le 2 mai, de 14h à 17h, dans la galerie marchande d'Auchan Nord : action de sensibilisation à la vaccination, coordonnée par les Ateliers santé ville, en présence des services de la PMI et du Dispensaire Emile-Roux.



En améliorant la couverture vaccinale, on évite la propagation des maladies et on réduit le risque d'épidémie.



CONTACT
Dispensaire Emile-Roux
 Tél : 04 73 14 50 80
 puy-de-dome.fr




Départs en vacances

Partez sereins avec vos bambins

Vacances de printemps, ponts du mois de mai et bientôt l'été, la saison des grands départs commence... Pour aider les parents de jeunes enfants à partir bien équipés, le service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) a élaboré une plaquette apportant des conseils de prévention : se protéger du soleil, mais aussi des insectes, s'organiser pour les trajets et ne pas oublier les indispensables de la trousse à pharmacie.



INFOS PRATIQUES
 La brochure est disponible dans les Maisons des solidarités et téléchargeable sur :
 puy-de-dome.fr



CONTACT
Service P.M.I.
 Tél : 04 73 42 21 33



Quel collège pour la rentrée ?

Sectorisation



INFOS PRATIQUES
 Direction des collèges
 Sébastien Lapalus
 Tél. : 04 73 42 12 43
 puy-de-dome.fr

Comment savoir où sera scolarisé votre enfant qui entre au collège en septembre prochain ? C'est tout simple : consultez notre site Internet dans la rubrique « collège-sectorisation ». Un outil en ligne est à votre disposition pour trouver l'établissement de votre secteur. Il suffit juste de renseigner votre adresse. En cas de recherche infructueuse (si par exemple vous habitez dans une rue nouvellement créée et qui n'est pas encore

référéncée), n'hésitez pas à contacter directement les services de la Direction du collège. A noter que si le Département est compétent pour la sectorisation des collèges, c'est l'Inspection académique qui est chargée de l'affectation des élèves et qui gère les demandes de dérogation. ◆

Brassac-les-Mines

Un écrin pour les arts plastiques

Au collège Jules-Ferry, les élèves bénéficient d'une salle d'arts plastiques flambant neuve.

A la rentrée scolaire de septembre dernier, les collégiens de l'établissement Jules-Ferry, à Brassac-les-Mines, ont pu découvrir leur nouvelle salle d'arts plastiques. Après trois mois de travaux, cette salle de près de 80 m² présente aujourd'hui un tout nouveau visage. « Nous avons refait la totalité du sol, des murs et nous avons créé un faux-plafond avec éclairage intégré. Tout le mobilier, a été changé », détaille Thierry Julien, chargé d'opérations pour les collèges au Conseil départemental. Par ailleurs, le sol du CDI a lui aussi été rénové, tout comme les deux blocs sanitaires du premier étage de l'établissement. L'un est désormais

accessible aux personnes à mobilité réduite. Cinq entreprises puydômoises sont intervenues sur ce chantier de rénovation. ◆



Travail autour du cercle chromatique dans la nouvelle salle d'arts plastiques.

FINANCEMENT

Coût total
50 000 € TTC
 Financé par
 le Conseil départemental

Drones

Les sapeur-pompiers prennent de la hauteur

Le Sdis 63 vient de mettre en place une unité spécialisée pour l'utilisation des drones.

Le Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme (Sdis 63) a créé une unité dédiée aux drones pour expérimenter son emploi lors des missions de secours. Elle est actuellement l'une des seules de la région Rhône Alpes-Auvergne. Un tel projet a nécessité une approche spécifique.

Les sapeurs-pompiers ont ainsi élaboré un manuel d'activités spécifiques et deux protocoles opérationnels en relation avec la préfecture du Puy-de-Dôme et le centre de contrôle d'approche de Clermont-Ferrand. L'accès à l'espace aérien est extrêmement contraint et les drones doivent respecter les règles de « l'air ». Depuis le 1^{er} juillet 2018, il faut notamment être titulaire d'un certificat de télépilote - délivré après réussite au nouvel examen théorique - et être détenteur d'une déclaration de niveau de compétence (DNC). Le Sdis 63 s'est ensuite, enregistré auprès de la direction générale de l'aviation civile et a déclaré son activité comme opérateur de drone mais également en



Première utilisation de drones par le Sdis 63, le 5 janvier, lors de l'incendie du centre culturel d'Issoire.

tant qu'organisme de formation. L'unité drone est composée d'un conseiller technique départemental télépilote, instructeur et examinateur de vol avion et ULM et de six télépilotes. Elle est actuellement dotée de quatre drones dont un équipé d'une caméra thermique.

L'intérêt de l'emploi des drones est multiple. Le drone est les « yeux » du commandant des opérations de secours et de l'officier de permanence au Codis. Il permet la mise en œuvre d'une stratégie d'engagement des moyens sur site. Une reconnaissance aérienne plus précise de la situation rend possible la surveillance de l'évolution de la situation, la recherche de personnes ou encore d'accéder à des zones difficiles d'accès. Il aide à détecter et à évaluer les menaces résiduelles, comme ce fut le cas lors de sa première utilisation officielle le 5 janvier 2019 durant l'incendie au centre culturel d'Issoire. L'emploi du drone a permis d'identifier avec précision les points « chauds » résiduels au niveau de la toiture, c'est-à-dire où le feu couve. Il est aussi approprié au retour d'expérience et à l'établissement de plans et de cartes. ♦



Règlementation pour les particuliers

L'utilisation d'un drone peut être dangereuse. Il existe une réglementation applicable aux particuliers qui utilisent un drone dans le cadre du loisir qu'il convient de respecter :

1. Ne pas survoler des personnes
2. Respecter la hauteur de vol maximum (150 m)
3. Ne pas voler de nuit et garder toujours son drone en vue
4. Ne pas faire voler son drone en ville
5. Ne pas piloter à proximité d'aéroports ou d'aérodromes, plus généralement **ne pas survoler de lieu destiné à l'aviation...**

6. Ne pas survoler les sites sensibles ou protégés (base militaire, centrale nucléaire, répartiteur électrique, voie ferrée...)
7. Respecter la vie privée des autres, c'est valable pour les drones caméra même lorsque vous êtes dans votre jardin, pensez à vos voisins !
8. S'interdire de diffuser ses prises de vues sans l'accord des personnes qui apparaissent dessus.
9. S'informer sur les assurances existantes en cas de dommages causés à des tiers

Pour plus d'information vous pouvez consulter la réglementation sur :

 ecologique-solidaire.gouv.fr



CONTACT
SDIS du puy de Dôme
Tél. : 04 73 98 15 32

L'architecture de la médiathèque a été dessinée pour s'intégrer harmonieusement sur le site.



Riom

FINANCEMENT

Coût total
11,68 M€
Conseil départemental
629 500 €



CONTACT

Médiathèque de Riom Limagne et Volcans

2 Ter Faubourg de la Bade
63200 Riom

Tél. 04 73 64 63 00

reseaubibliotheques.rlv.eu

Bienvenue aux jardins de la culture

La nouvelle médiathèque de Riom Limagne et Volcans va ouvrir ses portes à la fin du mois.

Après deux ans de travaux, la nouvelle médiathèque va enfin ouvrir au public. Installée dans le site patrimonial du couvent des Rédemptoristines, elle est le premier et principal équipement des Jardins de la culture, un ensemble culturel situé proche du centre-ville de Riom et facilement accessible.

Avec une architecture sobre pour s'intégrer harmonieusement sur le site, le bâtiment de 2 500 m² a été conçu pour répondre à la dimension à la fois

sociale et culturelle de ce futur équipement appelé à devenir un véritable « troisième lieu ». C'est-à-dire un espace où, au-delà du prêt de documents, les usagers pourront feuilleter la presse en buvant un café, regarder un film dans des boxes prévus à cet effet, mais aussi se retrouver, échanger, participer à des animations, des débats...

Un relais assistants maternels, intégré au bâtiment de la médiathèque, ouvrira ses portes en même temps que celle-ci. De quoi permettre d'organiser plus aisément des animations et des ateliers éducatifs à destination des tout-petits.

Effiat

Cure de jouvence pour la salle polyvalente

Le bâtiment, qui accueille de nombreuses associations, vient d'être agrandi et entièrement isolé.

Sa construction ne datait pourtant que de 1991, mais Marc Carrias le reconnaît sans détour : la salle polyvalente de la commune était une vraie passoire thermique...

« Il n'y avait pas d'isolation, à tel point que nous ne pouvions même pas la chauffer », souffle le maire

d'Effiat. Mais tout ça, c'est désormais du passé. Après une année entière de travaux, le bâtiment est aujourd'hui opérationnel. Il a subi de profonds travaux d'isolation, intérieurs et extérieurs. « La salle a été agrandie, avec la création d'un nouvel espace à l'entrée capable d'accueillir 80 personnes. Nous avons refait entièrement les cuisines et créé deux autres salles, l'une pour le matériel communal, l'autre dédiée au rangement pour les associations », liste Marc Carrias. La nouvelle salle polyvalente a été inaugurée le 30 mars.



FINANCEMENT

Coût Global
1 M€ HT
Conseil départemental
189 000 €

Chantier de jeunes bénévoles

Une expérience unique

Le Conseil départemental renouvelle son soutien à trois associations pour l'organisation de chantiers de jeunes bénévoles. Les inscriptions pour cet été, c'est maintenant !

Un chantier jeunesse, qu'est-ce que c'est ? Tout simplement vivre une expérience bénévole inoubliable pendant trois semaines en participant à une action collective encadrée par un animateur diplômé. L'expérience est ouverte à tous les Puydômois, à partir de 14 ans, qui peuvent s'inscrire auprès de trois associations soutenues par le Conseil départemental. Les chantiers auront lieu dans des villages ou à Clermont-Ferrand au sein d'un groupe de jeunes venus des quatre coins du monde. L'objectif est de favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels, de promouvoir une autre forme d'apprentissage et

de découvrir le département et ses richesses. Au programme : travaux divers autour de la restauration du petit patrimoine, de l'aménagement d'espace naturels et du cadre de vie ou encore aider à organiser un festival. En 2018, les jeunes ont notamment participé à la sauvegarde des moulins et aménagements des bords de Couze à Besse, habillage d'un container maritime dans le quartier des Vergnes à Clermont-Ferrand et au réaménagement d'une ferme avec des ânes à Ambert.



CONTACT
Direction aménagement et développement
 Sandra Di Marco
 Tél. : 04 73 42 35 51



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Dans le Puy-de-Dôme, trois associations organisent des chantiers de jeunes bénévoles :

Concordia :
 Tél. : 04 73 90 65 66
 🌐 concordia.fr

Jeunesse et Reconstruction :
 Tél. : 06 80 40 73 08 ou 04 73 89 59 25
 🌐 volontariat.org

Caciaura :
 Tél. : 04 73 31 50 49
 🌐 aventureutile.org



Plusieurs chantiers de jeunes bénévoles sont organisés, chaque été, dans le département.

Musée départemental de la Céramique

Sortez au musée

Le musée départemental de la Céramique à Lezoux vous prépare un programme riche pour les prochaines semaines, à faire entre amis ou en famille. On vous dit tout sur ce qui vous attend.

Balade entre argiles et volcans

Le 12 mai, laissez-vous tenter par une balade accompagnée par un guide-géologue. Partez du puy de Courcourt, qui possède une ancienne tour cylindrique, valorisée, depuis 2001, par quatre tables de lecture du paysage. Découvrez des panoramas exceptionnels, savourez le toucher des argiles et explorez les entrailles d'un volcan. Après une pause déjeuner vous assisterez à une visite commentée du musée de la céramique. Il vous dévoile les richesses de cette terre des potiers gallo-romains. Extraites de carrières de Limagne, entre Ravel et Lezoux, au pied de buttes des premiers volcans d'Auvergne, les argiles ont été depuis largement exploitées pour perpétuer jusqu'alors la tradition céramique.



INFOS PRATIQUES

Réservation obligatoire.

Tarifs pour la journée :

Adulte : 8 € - enfants : 4 €

Gratuit pour les moins de 8 ans

Réservations au 04 73 42 22 41

✉ yamina.chikhi@puy-de-dome.fr



CONTACT

Musée départemental de la Céramique

39 rue de la République à Lezoux

Tél : 04 73 73 42 42

✉ museedelaceramique@puy-de-dome.fr

🌐 musee-ceramique.puy-de-dome.fr



Les ateliers des Vacances des potes sont programmés toute l'année pendant les vacances scolaires.



On débute le mois d'avril avec l'exposition *Foldy Ceramic*, du 12 avril au 10 mai, dans le parcours permanent. A travers des planches d'études et des créations céramiques, vous pourrez découvrir le travail des élèves de terminale en arts appliqués du lycée René-Descartes de Cournon-d'Auvergne.

Le mercredi 24 et le jeudi 25 avril, pendant les vacances de printemps, les enfants pourront découvrir ou redé-

couvrir les *Vacances des potes*. Avec un cycle long, mercredi et jeudi de 10h à 12h30, ils pourront profiter de deux séances pour se plonger au cœur de la mythologie avec *La fabrique des dieux*. Et un cycle court mercredi ou jeudi de 14h à 16h30, ils rentreront dans la peau d'un acteur romain avec l'atelier *Entrez en scène*.

Préparez le mois de mai en inscrivant dans vos agendas le spectacle *Castelets en jardins* de la Cie Emilie Valanti, dans le cadre du festival *Scènes en territoires*, **le samedi 4 mai à 17h30**. Votre billet de spectacle vous donnera accès à une visite libre du musée.

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Que se passe-t-il une fois la nuit tombée sur le musée ? Venez le découvrir **samedi 18 mai de 19h à minuit**. Cette année, c'est la culture urbaine qui s'invite au musée avec le collectif clermontois *Supreme Legacy* pour une nuit « Antik' Hip-Hop ». Ces artistes vont vous proposer un programme qui explore la diversité de ce mouvement, à la fois musical, chorégraphique et graphique. ◆

Pierre Chouvy et Jérôme Chataing

Des meuniers qui ne dorment pas

Depuis le mois de novembre, Pierre Chouvy et Jérôme Chataing ont repris le moulin de la Ribeyre à Cournon-d'Auvergne.

Après 110 ans d'activité et avoir vu passer quatre générations de meuniers, le moulin de la Ribeyre a bien failli fermer ses portes. L'ancien propriétaire Bernard Meyzonnier, petit-fils du fondateur, ne trouvait pas de reprenneur avant de partir à la retraite. « Chaque fois que je venais le livrer, il me disait qu'il n'allait pas tarder à fermer, se souvient Pierre Chouvy, céréalier à Chas et principal fournisseur du moulin, ça me faisait vraiment mal au cœur. Avec ses vieilles machines et ses planchers patinés, cet atelier a vraiment une âme. Alors, la fois où il m'a dit que c'était vraiment fini, qu'il n'y aurait pas de reprenneur, j'ai eu le déclic. »

Pierre Chouvy embarque dans l'aventure son beau-frère, Jérôme Chataing. A 28 ans, ce jeune plâtrier voulait changer d'activité et, surtout, être autonome. L'affaire devient donc familiale : Pierre Chouvy continue de s'occuper de l'exploitation céréalière et de la partie commerciale, Jérôme Chataing s'occupe du moulin. Sous la houlette de Bernard Meyzonnier, il apprend l'art exigeant de faire une farine de qualité. Un métier qui fait avant tout appel aux sens. Au moulin de la Ribeyre, l'électronique se limite au moteur électrique qui entraîne un entrelacs invraisemblable de courroies sur les trois étages du bâtiment. Ici, il faut savoir écouter les machines, sentir, toucher le produit. « Nous faisons une farine pure, avec une grande exigence de qualité, souligne Jérôme Chataing. Bernard était très réputé comme meunier, il me dit toujours : les grands moulins écrasent du blé, nous, on fait de la farine. »

BLÉS DE FORCE

Alors, il ne faut pas mégoter : les machines ne tournent jamais trop vite pour éviter l'échauffement des moutures et les farines sont vendues sans aucun additif ni améliorant. « Les farines industrielles peuvent en contenir plus de 10 différents pour gommer leurs défauts mais aussi accélérer le travail en boulangerie et donner des produits plus standardisés », sourit le nouveau meunier

La matière première est exclusivement fournie par

l'exploitation céréalière de Pierre Chouvy. Les grains travaillés proviennent de variétés anciennes, comme le courtot ou le grain d'or. Des blés dits « de force » pour obtenir les meilleures farines possibles. « Je travaille en agriculture raisonnée, précise Pierre Chouvy, les traitements sont limités au strict minimum, les terres sont enrichies avec du compost, et je n'utilise pas d'insecticide pour le stockage. »

Le moulin permet aussi de mieux valoriser la production. Les deux associés comptent d'ailleurs jouer à fond la carte locale. Ils commercialisent leurs farines (de la T45 à la farine complète) à des boulangeries et des pizzerias aux alentours et sont ouverts aux particuliers. Le moulin pourrait également rejoindre le réseau Agrilocal 63 (animé par le Conseil départemental) pour fournir les restaurants des établissements publics (collèges, lycées, EHPAD...). Et la reprise du moulin n'est qu'un début. Pierre et Jérôme voient loin. A terme, ils envisagent de produire sur place des huiles de colza et de tournesol (issus, bien sûr, de leur exploitation), de créer un atelier pour faire des pâtes et, pourquoi pas, d'ouvrir une épicerie locale. ♦

Nouvelle Rubrique

Retrouvez désormais, dans chaque numéro du magazine *Puy-de-Dôme en mouvement* le portrait d'un Puydômois qui se distingue par son talent, son savoir-faire, son travail, son parcours, son esprit d'équipe ou d'initiative... En somme un Puydômois qui transmet des valeurs positives et donne un bon exemple aux jeunes générations ainsi qu'une belle image de notre territoire.



MOULIN DE LA RIBEYRE
Quartier de la Ribeyre
Cournon-d'Auvergne
Tél. : 04 73 84 49 31
 Moulin de la Ribeyre



Jérôme Chataing et Pierre Chouvy veulent jouer à fond la carte locale.

Chaux de Pardines et Grottes de Perrier



DURÉE
3h30



LONGUEUR
11 km



COULEUR DU BALISAGE
Jaune



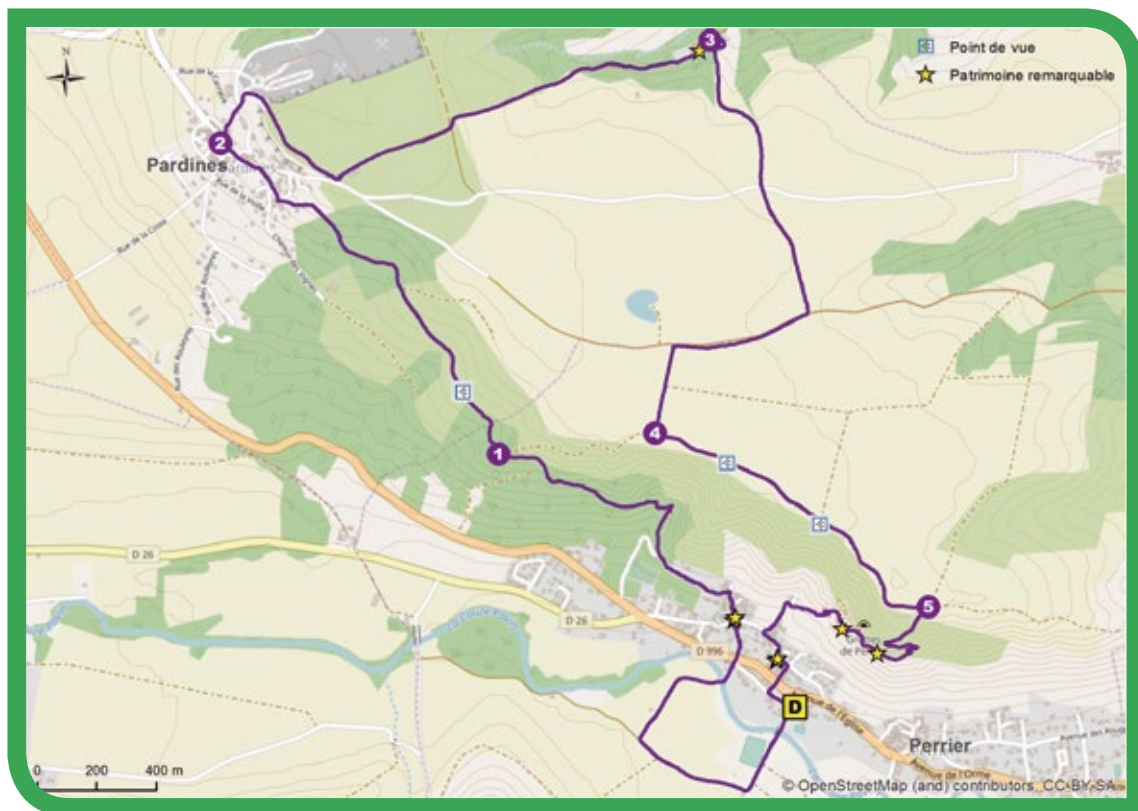
ALTITUDES
425 / 620 m



DÉNIVELÉ CUMULÉ POSITIF
325 m



LIEU DE DÉPART
Perrier, parking de la place de Mezel, sous l'église



ACCÈS AU DÉPART

Au sud de Clermont-Ferrand, rejoindre Perrier entre Issoire et Champeix, sur la RD 996. Parking sur la place de Mezel, sous l'église.

Départ : Du panneau de départ, se diriger vers le pont, traverser la Couze Pavin, tourner à droite à la croix de fer, puis partir encore à droite jusqu'à la couze. Emprunter la passerelle, aller en face, traverser la rue principale et monter la rue du Coudert. Traverser la place (petit patrimoine : bac et croix), continuer par la rue du Coudert et prendre à gauche le chemin des Triavaux. A l'intersection, virer à droite, (affleurements de sédiments colorés et formes érosives en cheminée de fée). Continuer jusqu'au deuxième chemin à gauche.

- 1 L'emprunter (vue sur les villages de la vallée de la couze Pavin). Aller tout droit jusqu'au village de Pardines. Le traverser par la rue de la Loubeyre, puis la place du Maréchal Ferrand et la rue des Lavandières jusqu'à l'église romane.
- 2 Monter à droite rue de la Chaux et passer à droite de la carrière. Continuer jusqu'au carrefour et prendre à gauche en direction de Boissac. Traverser un croisement et descendre jusqu'au château.

- 3 Monter à droite un chemin goudronné, aller tout droit jusqu'à la route, la traverser et poursuivre jusqu'à l'embranchement en T. Aller à droite puis, à 500 m, virer à gauche. Laisser un chemin à gauche et continuer jusqu'à une intersection.
- 4 Tourner à gauche pour longer le rebord du plateau (vue panoramique). Ignorer le chemin à gauche au niveau de la croix, et continuer jusqu'au croisement.
- 5 Descendre le sentier à droite. Après quelques virages en lacets, longer le site des Grottes (village des Roches). Dans le chemin des Grottes, tourner à gauche (petit patrimoine : four banal et métier à ferrer) puis à droite, rue des Grottes, traverser la rue principale et rejoindre le parking sous l'église. ◆



Le Puydômois et... l'urgence climatique

Lorsqu'il voit les jeunes descendre dans la rue pour réclamer une meilleure prise en compte de l'urgence climatique par les pouvoirs publics, le Puydômois n'est pas très fier. Lui qui appartient à cette génération qui n'a eu de cesse de polluer et d'épuiser les ressources naturelles de la planète, il a même un peu honte de l'héritage qu'il va léguer à ses enfants.

Alors, sans doute pour se donner bonne conscience, il a pris la résolution de ne plus passer un seul jour sans se demander quel geste il peut faire pour la planète. Trier scrupuleusement ses déchets, éviter de prendre sa voiture en ville, lever le pied sur l'autoroute, baisser d'un degré le chauffage, récupérer l'eau de pluie pour arroser ses plantes, éteindre systématiquement les appareils en veille, n'acheter que des fruits et légumes de saison... Voici quelques-uns des petits gestes qu'il s'impose au quotidien, et la liste est loin d'être exhaustive.

Avec le temps, le Puydômois s'aperçoit qu'il s'est pris à son propre jeu. Non seulement ces gestes ne sont pas une contrainte mais ils sont source d'une réelle satisfaction ! ◆

La Chaîne des Puys s'expose à l'Aéroport d'Aulnat



L'Auvergne s'affiche dans les zones d'arrivées et d'embarquement de l'aéroport d'Aulnat à Clermont-Ferrand ! Mises en place par la Marque Auvergne, plusieurs photos géantes des plus beaux sites de notre région, dont la Chaîne des Puys-faille de Limagne, décorent maintenant les zones clés d'un aéroport qui a vu passer plus de 430 000 voyageurs l'année dernière. ◆



CONTACT :

Mission patrimoine mondial

Aurélie Sauvanot - Tél. : 04 73 42 47 68

Destination volcans

Les Départements du Cantal et du Puy-de-Dôme unissent leurs forces pour développer la promotion touristique de leurs territoires en créant « Auvergne, Destination volcans ». Sous ce nouvel emblème seront mutualisées plusieurs campagnes de communication auprès des publics nationaux et internationaux autour de fils conducteurs forts comme le volcanisme (de la Chaîne des Puys aux monts du Cantal), les paysages d'exception, la nature préservée, les activités outdoor... « Auvergne Destination volcans » a été lancé officiellement, le 26 février pendant le Salon de l'agriculture à Paris, par Jean-Yves Gouttebel et Bruno Faure, présidents des Départements du Puy-de-Dôme et du Cantal. ◆



CONTACT :

auvergne-destination.com

Auvergne
Destination Volcans

Grand débat

Dans le cadre du Grand Débat, à l'initiative du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, de l'Association des maires du Puy-de-Dôme et de l'Association des maires ruraux du Puy-de-Dôme, une réunion s'est tenue, lundi 18 février, à la chapelle des Cordeliers (Hôtel du Département), réunissant plus de 120 personnes, majoritairement élues. Les trois thèmes abordés (organisation du service public, transition énergétique, ressources des collectivités) ont été l'occasion de réaffirmer la complémentarité du couple Département/Communes, essentielle pour le territoire. ◆

Réunion interdépartementale

A l'invitation de Jean-Yves Gouttebel, les présidents des Conseils départementaux de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et de la Loire se sont réunis, vendredi 8 mars, pour une réunion de travail à l'Hôtel du Département à Clermont-Ferrand. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder plusieurs pistes de coopérations interdépartementales, notamment pour les politiques touristiques et routières, le Très haut débit, les politiques sociales, les Services d'incendie et de secours et les relations financières avec l'Etat. Une nouvelle réunion des cinq présidents est prévue avant l'été. ◆



De gauche à droite : Bruno Faure (Cantal), Georges Ziegler (Loire), Jean-Pierre Marcon (Haute-Loire), Jean-Yves Gouttebel, Claude Riboulet (Allier).

GRUPE SOCIALISTE, RADICAL ET RÉPUBLICAIN

Lutter contre les inégalités

Au cœur des manifestations et des débats, le besoin de justice sociale qui s'exprime conduit à faire de la lutte contre les inégalités une priorité. Lutte contre les inégalités entre les personnes, bien sûr, mais également entre les territoires !

La question des inégalités entre les personnes, se focalise souvent sur les inégalités de rémunération du travail. Derrière les inégalités de rémunération du travail se profile la répartition entre le travail et le capital de la richesse produite par l'activité économique. Durant ces quarante dernières années, la part des salaires est passée de 67 % à 59 %. Et cela n'a pas renforcé l'investissement productif mais la spéculation financière. C'est ce qui explique, avant toute autre chose, la stagnation du pouvoir d'achat des ménages et la concurrence accrue entre travailleurs.

Cependant, les inégalités de patrimoine sont bien plus grandes, elles sont déterminantes. Aujourd'hui les 10 % les plus riches détiennent environ 55% de la fortune des Français. C'est un facteur de la reproduction sociale, cela bloque l'ascenseur social, détruit l'espoir de progresser et engendre la colère.

Aux inégalités entre les personnes s'ajoutent celles des lieux de vie. Les inégalités territoriales pèsent à la fois sur les quartiers défavorisés de nos villes et sur les zones rurales éloignées des pôles métropolitains : là où l'accès aux services publics est dégradé alors que c'est ici qu'ils pourraient concourir à plus la justice sociale.

Il faut comprendre comment se produisent et se reproduisent les inégalités pour pouvoir s'engager dans la voie de leurs corrections par une politique fiscale appropriée, une meilleure redistribution des richesses et l'accès aux services publics.

La justice fiscale et le consentement à l'impôt doivent être associés à une plus grande efficacité des services publics dans la lutte contre les inégalités. Nous souhaitons pour cela une meilleure équité devant l'impôt des revenus du travail et du capital ; une progressivité qui allège la contribution des plus modestes et renforce celle des plus favorisés ; des incitations fiscales plus transparentes et plus égalitaires.

Il s'agit là de principes fondamentaux que l'Etat devrait assumer. Ils sont facteurs de simplification et permettent plus de clarté politique. Ils sont porteurs des valeurs de progrès et de solidarité qui fondent notre République.



CONTACT

Tél. : 04 73 42 23 85

LE PRÉSIDENT : PIERRE DANIEL

Les élus du groupe › Claude Boilon - Catherine Cuzin (Aigueperse), Nicole Esbelin - Bernard Sauvade (Brassac-les-Mines), Valérie Bernard - Alexandre Pourchon (Clermont-Fd 1), Gérald Courtadon - Manuela Ferreira De Sousa (Clermont-Fd 2), Pierre Danel - Sylvie Maissonnet (Clermont-Fd 3), Dominique Briat - Damien Baldy (Clermont-Fd 4), Jean-Yves Gouttebel - Elise Serin (Clermont-Fd 5), Nadine Déat - Patrick Raynaud (Clermont-Fd 6), Monique Pouille (Cournon-d'Auvergne), Serge Pichot - Emilie Vallée (Gerzat), Florent Moneyron - Eric Gold (Maringues), Gilles Pétel - Bernadette Troquet (Les Martres-de-Veyre), Jean-Luc Coupat - Dominique Giron (Les Monts du Livradois), Gérard Bétenfeld - Nathalie Cardona (Pont-du-Château), Pierrette Daffix-Ray - Laurent Dumas (Saint-Eloy-les-Mines), Elisabeth Crozet, Olivier Chambon, Antoine Desforges - Jeanne Espinasse (Vic-le-Comte)

UNION DES RÉPUBLICAINS

Chaîne des Puys - faille de Limagne : une inscription, une chance !

« L'inscription sur cette Liste consacre la valeur universelle exceptionnelle d'un bien culturel ou naturel afin qu'il soit protégé au bénéfice de l'humanité ».

Ces 26 mots sont ceux portés sur le diplôme de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de la Chaîne des Puys - faille de territoire. De nombreux acteurs institutionnels, associatifs, privés ont été mobilisés pour arriver à ce résultat sous l'impulsion du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Un site exceptionnel à bien des égards :

- ▶ il est le **premier bien naturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en France hexagonale** ;
- ▶ il regroupe **toutes les formes de volcanisme** avec ces 80 édifices : cônes, dômes, maars et leurs coulées ;
- ▶ **aucun autre lieu sur Terre** n'illustre aussi clairement les phénomènes géologiques liés à la rupture d'un continent.

Le Conseil départemental a initié plusieurs actions en matière de valorisation, de protection et de gestion de ce patrimoine :

- ▶ l'organisation de conférences et de réunions thématiques, tout au long de l'année, sur les suites de l'inscription, sorties et animations à destination des scolaires, ainsi que des manifestations ouvertes à tous ;
- ▶ la démarche « ambassadeurs du patrimoine mondial » afin que chaque citoyen puisse participer au rayonnement de cette inscription ;
- ▶ un plan de gestion avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et avec les communes situées sur le périmètre du bien inscrit, pour et avec lesquelles un accompagnement de notre collectivité est nécessaire, en particulier s'agissant de la conciliation des usages de l'espace (agropastoralisme, promeneurs,...) en vue de l'augmentation prévisible de visiteurs.

Cette inscription est une chance pour le département, une chance qu'il convient de saisir pour en faire un véritable levier de développement et d'attractivité du territoire.

Cette reconnaissance internationale va évidemment se faire ressentir sur le site en lui-même, mais il appartient en premier lieu, à notre collectivité, de faire en sorte que cette notoriété irrigue tout le département. **Comment ? En étant actifs et attentifs à ce que ce label soit vivant !** « Une fois que l'on est inscrit, tout reste à faire », selon Jean-François CARON, maire de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), témoignant devant l'assemblée départementale sur l'inscription au patrimoine mondial du Bassin minier Nord-Pas-de-Calais.



CONTACT

groupeUR@puy-de-dome.fr • Tél. : 04 73 42 23 11
www.uniondesrepublicains.org

LE PRÉSIDENT, JEAN MARC BOYER

Les élus du groupe › Valérie Prunier - Michel Sauvade (Ambert) - Eléonore Szczepaniak - Pierre Riol (Aubière) - Anne-Marie Picard - Jean-Paul Cuzin (Beaumont) - Colette Bethune - Flavien Neuvy (Cébazat) - Marie-Anne Marchis - Jean Ponsonnaille (Chamalières) - Anne-Marie Maltrait - Lionel Chauvin (Châtel-Guyon) - Jocelyne Bouquet - Bertrand Barraud (Issoire) - Martine Bony - Jean Marc Boyer (Orcines) - Stéphanie Flori-Dutour - Jean-Philippe Perret (Riom) - Audrey Manuby - Lionel Muller (Saint-Ours-les-Roches)

LA GAUCHE 63**Amendement porté disparu**

L'action et les marges de manœuvre des élus et des agents des Conseils départementaux s'amenuisent. La baisse des dotations et les contraintes financières qui pèsent sur notre collectivité enrayent la mise en œuvre des politiques essentielles à la vie des Puydômoises et Puydômois, à la transition écologique et à la pratique de la démocratie locale.

Lors de la dernière session budgétaire, nous avons conditionné notre vote du budget au vote d'un amendement dans lequel nous demandions :

- ▶ D'affirmer une opposition aux politiques néolibérales, et à leurs conséquences dramatiques sur l'emploi, le droit du travail, les services publics, la solidarité et l'environnement.
- ▶ De contester publiquement et fermement la politique gouvernementale envers les collectivités, et particulièrement les Départements, qui impose l'austérité budgétaire et poursuit l'asphyxie des budgets nécessaires aux politiques de solidarité et de proximité de notre collectivité.
- ▶ De réclamer de l'Etat le versement des compensations financières dont notre collectivité est privée depuis maintenant plusieurs années, afin de construire des politiques à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux.
- ▶ D'initier, enfin, une démarche d'action collective associant l'ensemble des collectivités territoriales qui le souhaitent.

Cet amendement, proposé par notre groupe «la gauche 63», et adopté avec l'ensemble de la majorité et de l'exécutif départemental en décembre dernier, n'est toujours pas mis en œuvre. Il est du ressort de cet exécutif de respecter le vote pris par l'assemblée et d'appliquer cette délibération.

Comme l'a fait le Président socialiste de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, en organisant des actions et des campagnes internet, nous demandons à l'exécutif de respecter le vote pris par l'assemblée et de réclamer de l'Etat les moyens humains et financiers nécessaires à la conduite de nos missions.

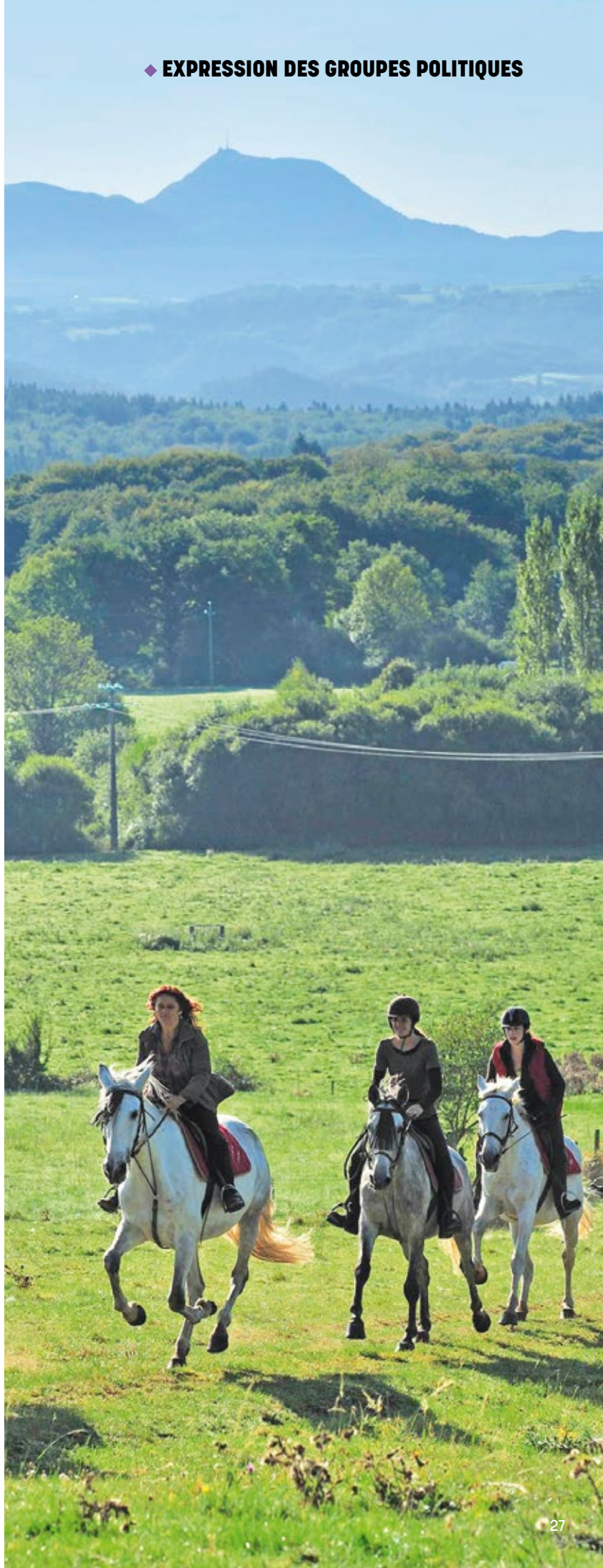
Pour donner suite à l'amendement, nous proposons le chiffrage précis par nos services de la dette de l'Etat à notre encontre, la tenue d'une conférence de presse et l'organisation de réunions publiques qui permettront d'expliquer les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et de contester publiquement les choix gouvernementaux.

**CONTACT**

lagauche63@gmail.com • Tél. : 04 73 42 25 26

**LES CO-PRÉSIDENT.E.S : JOCELYNE GLACE LE GARS (CANTON DE BILLOM)
ET LIONEL GAY (CANTON DU SANCY)**

Les élus du groupe ▶ Grégory Bonnet (canton de Saint-Georges-de-Mons) ; Annie Chevaldonné (canton de Thiers) ; Caroline Dalet (canton de Maringues) ; Jacky Grand (canton de Billom) ; Bertrand Pasciuto (canton de Cournon) ; Clémentine Raineau (canton de Saint-Georges-de-Mons) ; Monique Rougier (canton de Lezoux)



Le Département du Puy-de-Dôme présente

Scènes en Territoires

Théâtre, musique, danse, marionnettes et cirque



dans 12 communes
du 26 avril au 25 mai 2019

Retrouvez la programmation sur

🔍 PUY-DE-DOME.FR **SCÈNES EN TERRITOIRES** ou www.festival.puy-de-dome.fr

Renseignements et réservations au 04 73 42 24 90



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT